Le tableau 9 indique les voyageurs et les marchandises transportés en 1950 et 1951. La statistique du voiturage n'est pas connue pour la plupart des petits entrepreneurs. Bien des exploitants de camions n'ont pas fait rapport du tonnage transporté et d'autres n'ont déclaré que des estimations; aussi, la statistique est-elle incomplète. L'une des difficultés que présente le calcul des poids, c'est qu'une forte proportion du voiturage s'effectue à la charge ou au colis et non au poids. La statistique des voyageurs semble passablement complète, peut-être parce qu'il est tenu compte des billets vendus et que l'unité n'est pas aussi complexe que pour les marchandises.

9.—Trafic du voiturage motorisé, 1950 et 1951

	Marchandises				
Année et détail	Recettes annuelles de \$20,000 ou plus	Recettes annuelles de \$8,000 à \$20,000	Recettes annuelles de moins de \$8,000	Voyageurs	Total
1950					
Voyageurs— Trajets réguliers—					
Interurbains et rurauxnomb. Urbains	270, 692 —	21,978 —	=	128,911,770 228,541,212	129,204,440 228,541,212
Interurbain et ruralnomb. Urbain	9,228	186	Ξ	5,272,678 314,201	5,282,092 314,201
Total, voyageursnomb.	279,920	22,164	_	363,038,861	363,341,945
Total, marchandises—Service interurbain et ruraltonnes	15,849,326	1,599,265	1,501,585	59,312	19,009,488
1951 Voyageurs—					
Voyageurs— Trajets réguliers— Interurbains et rurauxnomb. Urbains	490,781	13,090 —	Ξ	126,996,603 232,387,675	127,500,474 232,387,675
Interurbain et ruralnomb. Urbain	3,928 —	— <sup>642</sup>	_	5,705,737 348,282	5,710,307 348,282
Total, voyageursnomb.	494,709	13,732		365,438,297	365,946,738
Total, marchandises—Service interurbain et ruraltonnes	15,371,413	1,395,833	1,448,539	32,971	18,248,756

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le tonnage n'a pas été déclaré par tous les entrepreneurs et ces totaux sont, par conséquent, incomplets.

Accidents d'automobile.—Les automobilistes sont tenus de faire rapport des accidents, mais il n'existe pas de chiffres complets à cet égard pour toutes les provinces. Le Bureau fédéral de la statistique réunit les données sur les décès résultant d'accidents d'automobiles (tableau 10). La comparaison directe de ces données statistiques provinciales n'a guère de valeur en raison des différences de superficie, de population, de densité de la circulation, etc.; mais, afin de placer les provinces à peu près sur la même base, la moyenne des personnes tuées par 10,000 automobiles immatriculées a été établie. Malgré cela, ces chiffres ne reflètent aucunement les différences d'utilisation, de climat, de routes, de tourisme, etc. qui entrent en jeu dans les accidents: mais il est évident qu'une éducation en matière de sécurité s'impose dans toutes les provinces.

Le tableau 11 n'indique que les accidents de circulation et ne peut pas conséquent être comparé au tableau 10 qui inclut les accidents survenus ailleurs que sur les voies publiques.